

# REPUBLIQUE DU SENEGAL

Banque mondiale

IPAR

ASPRODEB

Coopération française

FIDA

Coopération suisse

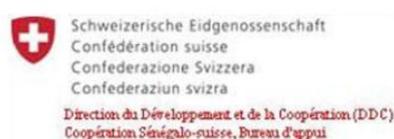


## Changements structurels dans l'agriculture et le monde rural au Sénégal

Rapport final de la seconde phase du Programme RuralStruc  
Résumé exécutif

Par Dr Cheikh Oumar BA, sociologue, IPAR (Coordonnateur principal)  
Dr Bocar Diagana, économiste agricole, ISRA, IPAR  
Dr Pape Nuhine Dièye, économiste agricole, ISRA, IPAR  
Dr Ibrahima Hathie, économiste agricole, spécialiste des politiques  
agricoles, ENEA, IPAR  
Mr Madické Niang, Analyste de données, IPAR

Juin 2009



RESUME EXECUTIF

RuralStruc est un programme d'étude et de recherche (ESW) dont l'objectif est de proposer une analyse renouvelée sur les conséquences des processus de changement et d'intégration économique en cours dans l'agriculture et le secteur rural des pays en développement, sur la base d'un dispositif comparatif, en explorant trois hypothèses principales : i) les recompositions structurelles des marchés agricoles et agro-alimentaires renforcent les processus de différenciation et segmentation au sein des économies agricoles (production, commercialisation, transformation et distribution) ; ii) les phénomènes de marginalisation induits par ces processus débouchent sur des risques de blocage de transition liés à la faiblesse des alternatives, en termes d'activités et d'emplois en dehors du secteur agricole ; et, iii) les ménages agricoles s'adaptent à ces changements par des stratégies composites d'activités et de revenus qui reconfigurent la physionomie des activités rurales. Le programme vise in fine à améliorer et renforcer le référentiel disponible sur la libéralisation et les recompositions structurelles de la période actuelle et à déboucher sur des recommandations pour alimenter le débat sur les politiques agricoles et sur le développement rural.

2. Le programme comprend deux phases : une première phase d'état des lieux (2006-2007) et une seconde phase d'études de cas sectorielles et régionales (2007-2008). La première phase a permis d'établir un état des lieux, à partir des informations existantes sur la place et le rôle de l'agriculture dans l'économie nationale, la structure des marchés et leur évolution, les processus de différenciation structurelle, les risques de blocage et les adaptations en cours. Au Sénégal, le portage institutionnel du programme RuralStruc a été assuré par l'Initiative prospective agricole et rurale (IPAR).

3. La seconde phase a permis de réaliser des études de cas sectorielles et régionales pour approfondir les résultats de la première phase qui avait mis en évidence des différences régionales importantes, résultant des dotations en facteurs, de la proximité des marchés et des politiques passées, mais également des types d'exploitations, aux niveaux national et régional, ayant des profils différents en termes de viabilité, avec : i) des exploitations en mesure de s'insérer avec succès dans les nouveaux marchés (intégration, normes, standards) ; ii) des exploitations en voie de marginalisation faute d'actifs (physique, financier, humain) ; et, un groupe intermédiaire avec du potentiel mais à l'avenir plus incertain dont l'évolution est liée, notamment, à celle de l'environnement économique et institutionnel (politiques agricoles, biens publics). Cette seconde phase s'est déroulée dans quatre régions agro-écologiques : le Delta du Fleuve Sénégal (**Delta**), le Centre Nord du Bassin arachidier (**CNBA**), le Sud Est du Bassin arachidier (**SEBA**) et la Haute et Moyenne Casamance (**HMC**). Le choix de ces régions correspond aux options de l'étude qui étaient d'analyser les processus dans des régions correspondant à des degrés différents d'intégration aux marchés et représentant des tendances d'évolution contrastées : i) région gagnante (Delta) ; régions intermédiaires (CNBA et SEBA) et région défavorisée ou perdante (HMC).

- Le Delta du fleuve est considéré a priori comme une ' région favorisée ' ou ' gagnante ' du fait des investissements publics qui lui sont consacrés, en termes d'aménagements hydro-agricoles et de son niveau d'intégration au marché. En effet, la région de Saint-Louis vient largement en tête des investissements publics par région administrative, avec environ 45 milliards FCFA, soit plus de 11 milliards FCFA par an et 27% des investissements totaux au cours de la période 2000-2003. Elle est suivie de loin par la région de Matam qui a reçu un volume d'investissements de 27 milliards de FCFA (environ 7 milliards FCFA par an) qui représente 16% du volume global (CDSMT, 2007 : 12) ;

- La Haute et Moyenne Casamance correspond à la ' région marginalisée ' : en dépit de ses potentialités naturelles, la région n'a pas bénéficié de beaucoup d'investissements publics, même si elle reçoit près de 9% des investissements globaux, essentiellement concentrés dans les aménagements hydro-agricoles de l'Anambé. En revanche, la région reste enclavée par rapport au reste du pays, faiblement connectée au marché, peu dotée en infrastructures socio-économiques et en proie à une insécurité permanente liée au conflit en Casamance. Cette situation constitue un réel

handicap faisant de la région l'une des plus pauvres du Sénégal (avec deux ménages sur trois en dessous du seuil de pauvreté).

- Le Sud Est Bassin arachidier (SEBA) et le Centre Nord Bassin arachidier (CNBA) sont considérés comme deux ' régions intermédiaires ' relevant de la zone de prédilection de la filière arachide. Cependant, la crise structurelle de la filière permet d'observer des processus de transformation de l'économie régionale et l'émergence d'une nouvelle économie rurale.

4. Dans les quatre régions d'étude, des enquêtes ont été réalisées auprès de 980 ménages ruraux tirés au hasard dans 34 villages. Dans chaque petite région retenue, les villages ont été sélectionnés sur la base d'un choix raisonné. Au total, l'échantillon a été réparti équitablement entre les quatre zones retenues (236 ménages ont été enquêtés dans le Delta, 253 dans le CNBA, 252 dans le SEBA et 239 en HMC).

5. Des enquêtes filières ont aussi été menées dans toutes les régions pour les principales filières retenues : riz, tomate, patate douce, vannerie, manioc, cuirs et peaux, arachide, viande, et lait. Ces enquêtes ont visé les producteurs, les commerçants, les intermédiaires, les transformateurs,...

### ***Une population rurale très pauvre, avec des revenus par équivalent adulte en deçà du PIB***

6. La situation de l'économie rurale du Sénégal reste marquée par le poids important de la pauvreté. Les résultats des enquêtes ménages ont révélé des revenus par équivalent adulte (EqA) faibles qui baissent du Nord au Sud dans le sens inverse du gradient pluviométrique. On note des différences interrégionales liées notamment aux investissements publics. En effet, seul le Delta du fleuve, avec une moyenne de 262 598 F CFA par EqA, soit 719 F CFA/jour, affiche des revenus proches du PIB par tête évalué en 2008 à \$US 809, soit 469 318 F CFA (1.285 F CFA/jour). Dans les trois autres régions d'étude, les revenus sont nettement inférieurs au PIB par tête. Ils se situent pour le CNBA à 174 618 F CFA, soit 478 FCFA/jour, pour le SEBA à 125 220 F CFA, soit 343 F CFA/jour, et la Haute et Moyenne Casamance à 113 496 F CFA, soit le plus faible revenu moyen avec 311 F CFA/jour.

7. Cette tendance est confirmée lorsqu'on s'intéresse au seuil de pauvreté. Les revenus journaliers obtenus à partir des revenus globaux moyens par équivalent adulte sont en général en deçà du seuil de pauvreté régional. C'est ainsi que le seuil de pauvreté de la région de Thiès et de Kaolack se situe respectivement à 612 F et 550 F, largement au dessus du revenu global moyen par équivalent adulte des zones enquêtées géographiquement localisés dans ces régions administratives. La même tendance s'observe au Sud, où le seuil de pauvreté est estimé à 496 F. Seul le Delta du fleuve Sénégal affiche des revenus moyens par équivalent adulte supérieur au seuil de pauvreté de la région de Saint-Louis (591 F CFA).

8. En dépit de la faiblesse globale des revenus des ménages ruraux, le Delta confirme sa position de ' région gagnante '. Cette région - qui a bénéficié d'investissements publics conséquents, d'un appui multiforme à la filière riz et en raison de sa connexion à des débouchés offerts par une structure de transformation industrielle de la tomate (Socas) - se détache nettement des autres régions étudiées. A l'opposé, la Haute et Moyenne Casamance confirme ses handicaps (enclavement, faible organisation des producteurs, etc.) qui se reflètent par des revenus très bas faisant de cette région l'une des plus pauvres du Sénégal malgré un potentiel agro-écologique important.

### ***Des économies rurales dépendant encore largement des activités agricoles***

9. L'agriculture, et principalement les productions végétales, reste encore en milieu rural sénégalais le socle des activités de production et des sources de revenus monétaires des ménages ruraux. Dans toutes les régions étudiées, 85 à 100% des ménages tirent une partie de leurs revenus des productions végétales. L'analyse a permis de distinguer trois classes de ménages selon l'importance

de leurs revenus agricoles : i) une classe inférieure composée de 20% de ménages ; une classe intermédiaire constituée par 70% des ménages ; et une classe supérieure correspondant à 10% des ménages. Les ménages bénéficiant des revenus agricoles les plus élevés (10%) se distinguent de ceux des autres classes de revenus par les caractéristiques suivantes : i) un niveau d'équipement agricole plus important ; ii) une dotation plus grande en capital foncier (surface détenue et cultivée par actif) et en capital animal (cheptel bovin et ovin par actif) ; iii) un moindre recours aux activités hors exploitation et aux revenus de transferts.

10. L'agriculture procure des revenus relativement importants par rapport au revenu global dans la région du Delta et en Haute et Moyenne Casamance. Dans le Bas Delta, zone favorisée par les dotations en ressources publiques, l'agriculture offre des opportunités d'accumulation notamment par la mise en valeur de ressources foncières importantes (périmètres autogérés ou privés) grâce à une maîtrise de l'eau, le positionnement sur des segments rémunérateurs (riz de qualité, semences, transformation), et l'équipement en matériel motorisé pour une offre de prestations de services (tracteurs, batteuses...). Ces ménages titulaires des revenus agricoles les plus élevés obtiennent en moyenne 635 800 FCFA par an, soit 1741 FCFA par jour. Il s'agit souvent d'entrepreneurs ruraux dont la plupart ont su tirer profit de leur position sociale (lignages fondateurs), politique et administrative (anciens fonctionnaires). En revanche, les ménages les plus pauvres (premier quintile) disposent de revenus agricoles quotidiens par équivalent adulte d'environ 80 FCFA seulement.

11. En Haute et Moyenne Casamance, zone défavorisée sur le plan des infrastructures mais bénéficiant de dotations naturelles réelles en terme de pluviométrie plus abondante, de pression démographique moindre sur des espaces fonciers plus vastes et de sols relativement moins dégradés, les revenus agricoles des ménages varient de 12 282 FCFA par an soit 35 FCFA par jour et par équivalent adulte pour les ménages les plus pauvres à 212 044 FCFA en moyenne par an et par équivalent adulte pour les ménages les plus riches (soit 585 F/jour). L'importance relative de l'élevage pour les ménages les plus riches et subséquemment l'accès privilégié à la fumure organique ainsi qu'un niveau d'équipement plus intéressant par le biais de la traction bovine, ont facilité la production de maïs dont les exigences agronomiques et économiques ne peuvent être couvertes par les ménages les plus démunis.

12. Dans le bassin arachidier par contre, la crise de la principale filière agricole (arachide), la dégradation avancée de la principale ressource naturelle (sol) et des conditions climatiques peu favorables ont, entre autres facteurs, contribué à une régression relative de l'agriculture en faveur du secteur non agricole porté par des activités comme le commerce, l'artisanat, le transport, la migration, etc.

### ***La diversification est un facteur de différenciation entre les ménages***

13. Dans le Delta du fleuve Sénégal et en Haute et Moyenne Casamance, les ménages qui s'en sortent sont ceux qui réussissent à réaliser de bonnes performances dans les cultures, tout en diversifiant dans les activités non agricoles indépendantes, l'élevage, le salariat non agricole, les revenus de location et les transferts privés. Dans le Delta les activités non agricoles indépendantes concernent principalement le petit commerce, l'artisanat et le transport. Le petit commerce, de loin la plus importante activité, concerne d'abord les produits agricoles (ventes de légumes et de lait). L'artisanat est centré sur les métiers (maçonnerie, menuiserie, coiffure, couture,...) alors que le transport intéresse les métiers de chauffeurs et d'apprentis. En HMC, l'on retrouve la même configuration mais les activités non agricoles sont exercées à titre d'activités secondaires. En plus la poterie est une activité artisanale importante. Si la production des cultures constitue la principale source de revenus, l'importance des activités de diversification est variable selon les zones. Dans le Delta, les revenus d'activités non agricoles indépendantes occupent une place centrale alors qu'en Haute Moyenne Casamance, même si leur place n'est pas négligeable, l'élevage vient en deuxième position.

14. Dans le bassin arachidier, la différenciation s'opère aussi en rapport avec les capacités de diversification. Les ménages les plus riches s'adosent sur 4 à 5 sources de revenus (cultures, élevage, auto-emploi, salariat, transferts privés, etc.) alors que les ménages les plus démunis s'appuient essentiellement sur au maximum deux sources principales de revenus. Ici, cependant, les revenus des activités non agricoles indépendantes sont de loin les plus importants. Les revenus de cultures, le salariat non agricole, les transferts privés, et l'élevage contribuent tous de façon notable au revenu global. L'importance relative de ces revenus de diversification varie selon la zone considérée (CNBA, SEBA).

15. Dans toutes les régions étudiées, les ménages à faibles revenus comptent principalement sur deux sources de revenus - les cultures et les activités non agricoles indépendantes - avec des performances assez modestes.

### *A côté de l'agriculture, les activités d'auto-emploi prennent de l'ampleur*

16. L'agriculture bien qu'incontournable ne suffit souvent plus pour qu'un ménage s'en sorte ou pour couvrir les besoins fondamentaux du ménage rural. A elle seule, elle ne permet pas au ménage rural de s'extirper de la trappe de pauvreté, la seule alternative étant fournie par des activités non agricoles d'auto-emploi, générant des revenus d'appoint ou même de base selon les zones.

17. L'agriculture est au coeur des processus de reproduction dans les économies rurales étudiées. Mais l'auto-emploi dans des activités non agricoles joue un rôle décisif surtout pour les ménages les plus riches. Au moins un ménage sur deux exerce des activités d'auto-emploi hors agriculture : commerce avec boutiques, petit commerce de produits agricoles, métiers d'artisans (vannerie, poterie, maçonnerie, couture, menuiserie, etc.), métiers de transport; cette proportion est plus forte dans les sous-zones du Bassin arachidier où elle concerne plus de quatre ménages sur cinq.

18. Les activités non agricoles d'auto-emploi génèrent plus du tiers des revenus des ménages de l'échantillon. Ce pourcentage pouvant atteindre parfois la moitié des revenus des ménages. Si dans le Delta et la Haute et Moyenne Casamance, ces activités d'auto-emploi viennent au second rang derrière les activités agricoles, par contre dans l'essentiel du Bassin arachidier le secteur non agricole constitue la première source de revenu des ménages, se situant entre 54 et 73% au CNBA.

19. Dans le Delta, le petit commerce est l'activité non agricole la plus importante et concerne particulièrement les produits agricoles (ventes de légumes et de lait). L'artisanat est centré sur les métiers (maçonnerie, menuiserie, coiffure, couture,...). Les métiers de chauffeurs et d'apprentis sont aussi très représentés. Dans la sous-zone manioc du CNBA l'artisanat occupe la première place des activités non agricoles d'auto-emploi avec surtout la vannerie et la broderie, deux activités essentiellement 'féminines'. Les activités de maçonnerie, de menuiserie, de tailleur sont aussi très présentes. Le petit commerce et le transport procurent aussi des revenus non négligeables. Ces stratégies permettent de générer des revenus, même si souvent relativement faibles, pour améliorer le niveau de vie du ménage. Elles contribuent à 'faire bouillir la marmite' familiale, mais ne permettent pas de sortir les ménages du 'trou de la pauvreté'.

20. Dans le SEBA, les stratégies les plus développées par les populations locales se traduisent par l'association mil/arachide, le développement de la culture du bissap, l'élevage des petits ruminants, le transport par charrette, notamment par les jeunes, et le petit commerce. Les ménages qui s'en sortent sont ceux qui disposent de grandes surfaces (plus de 10 ha), des équipements de qualité, une main-d'oeuvre suffisante, un accès facile aux intrants. Ils combinent également les activités agricoles et non agricoles (investissement dans le transport intra-urbain et entre les loumas, mais aussi dans le commerce et enfin placement de leurs enfants dans la migration). Ils parviennent parfois à assurer le stockage d'une partie des récoltes pour revendre ensuite sur le marché, au

moment où les prix sont élevés ; alors que les ménages les moins bien lotis recourent à la décapitalisation de leurs matériels ou troupeaux et s'exposent au crédit usuraire.

21. La libéralisation et les privatisations ont entraîné un début de différenciation plus visible dans la vallée, mais qui est en latence dans les autres régions. Cette différenciation se fait par rapport à la production (recours plus ou moins importante à la main-d'oeuvre salariée, intrants, semences/engrais matériels attelés...) ou, dans le Bassin arachidier, par rapport aux activités non agricoles. En matière de commercialisation, les agriculteurs n'exploitent pas les mêmes opportunités. Dans la vallée, les entrepreneurs privilégient le riz (niche, motorisation, main-d'oeuvre salariée) alors que les petits exploitants privilégient la diversification.

***Malgré la diversification des activités et des sources de revenus, les ménages tirent peu de revenus du salariat et de la migration***

22. Le travail salarié agricole et non agricole connaît un niveau de développement encore timide. En effet, le salariat atteint au mieux 18% du revenu global dans le Delta et oscille entre 1 et 11% ailleurs. L'absence ou la faiblesse des emplois rémunérateurs pour la main-d'oeuvre rurale tout au long de l'année liée à la crise du secteur agricole, le faible niveau d'éducation et de formation professionnelle des jeunes ruraux et la faible couverture en infrastructures de base de ces régions illustrent un déséquilibre rural/urbain dans l'allocation des ressources publiques qui concourt à inhiber la contribution de ce type d'activités.

23. En dépit de la faible contribution du salariat agricole comme non agricole au revenu des ménages, la grande majorité de ceux-ci est relativement bien dotée en main-d'oeuvre et souffre d'une situation de sous-emploi. La croissance démographique assez élevée en milieu rural et la pression subséquente sur les ressources productives amplifie ce problème de sous-emploi de la main-d'oeuvre dans un contexte de performances agricoles relativement médiocres.

24. La migration a constitué une voie de sortie et d'occupation économique pour les ruraux, surtout pour les jeunes, avec des effets positifs en termes de transferts de revenus. Mais elle n'a encore que marginalement remédié au problème de sous-emploi et a aussi aggravé les ratios de dépendance en vidant les ménages de leurs bras les plus vigoureux. Les transferts privés principalement constitués par les envois des migrants contribuent modestement en procurant en moyenne 7% du revenu global des ménages. Cette faiblesse relative des transferts de la migration est à corréliser avec le fait que les régions d'étude ne correspondent pas aux zones traditionnelles d'émigration sénégalaise, dans lesquelles les transferts des migrants contribuent entre 50 et 75% des revenus globaux des ménages ruraux. Ce sont la vallée du Fleuve Sénégal (excepté le Delta), ainsi que les régions de Louga et de Diourbel. Dans les régions d'étude, la part de l'émigration est relativement stable, avec un niveau maximum enregistré dans le CNBA (entre 8 et 13% des revenus globaux), où on compte le plus de ménages qui reçoivent des transferts privés (35% pour le CNBA, 28% pour le SEBA, 19% au HMC et 18% au Delta)

***L'intégration au marché joue un rôle déterminant dans la différenciation des ménages, même si la contractualisation n'affecte que de façon marginale ces processus***

25. Les régions du Delta et du CNBA semblent plus intégrées au marché si l'on en juge par le nombre de ménages (plus de 57%) dont la part des ventes par rapport à leur produit brut agricole dépasse 50%. En revanche, dans le Sud Est du Bassin arachidier, à peine 44% des ménages enregistrent des ventes de plus de 50% de leur produit brut agricole. En Haute et Moyenne Casamance, seuls 41% des ménages ont un niveau de commercialisation supérieur à 50% du produit brut agricole.

26. Les processus d'intégration marchande par la contractualisation sont très peu présents au niveau des filières, sauf dans les régions du Delta et du CNBA. Ces dispositifs se développent surtout au niveau des filières émergentes industrielles comme la tomate et concernent un faible nombre de

producteurs. La contractualisation concerne 145 ménages (14,8 %), soit environ un ménage sur cinq de notre échantillon. La moitié de ces contrats sont formels. Seul le Delta est concerné par des filières spécifiques : tomate, riz. Dans cette région où les conditions sont favorables à l'activité agricole, les ménages disposant d'au moins un contrat tirent 56% de leurs revenus des activités agricoles alors que ceux ne disposant pas de contrat s'orientent fortement dans les activités non agricoles représentant 62% de leurs revenus. Les contrats de culture constituent une garantie pour l'accès aux facteurs et l'écoulement des produits et contribuent à asseoir la confiance au marché. La contractualisation contribue à développer les incitations des ménages à s'impliquer dans les activités agricoles. Les éléments déterminants de la contractualisation sont liés à trois facteurs : la spécificité des actifs, l'existence de marchés extérieurs et le degré de concentration au niveau de la filière. Les contrats sont de type formel et informel. Les contrats formels permettent ainsi de sécuriser la transaction et de limiter les comportements opportunistes pouvant entraîner des pertes importantes en cas de non respect des engagements.

27. L'essentiel de la contractualisation formelle s'opère autour du riz et de la tomate et repose sur l'existence d'un opérateur industriel. Les dispositifs collectifs privés sous la forme d'interprofessions et de contrats de culture ont permis un meilleur accès aux marchés pour les exploitations agricoles. Ils facilitent aussi l'accès des exploitations les plus démunies au financement des facteurs de production. Il ressort aussi des investigations que la culture de la tomate offre des revenus stables, permettant de couvrir les charges de production du riz par le remboursement des dettes contractées auprès de la banque agricole. Si la culture de la tomate contribue à atténuer les conséquences négatives de la pauvreté des ménages, elle ne permet pas en revanche aux producteurs ni d'accumuler, encore moins d'investir dans l'exploitation familiale.

### ***Le modèle d'agriculture basé sur une dépendance forte aux activités agricoles pluviales et un faible niveau d'investissement a atteint ses limites***

28. L'analyse comparative des résultats montre du point de vue des tendances lourdes que les voies de sorties des impasses sont fortement liées à des investissements importants dans l'agriculture notamment par la maîtrise de l'eau, la disponibilité de débouchés et de services, ainsi que l'organisation des producteurs en filières comme dans le Delta du Fleuve Sénégal.

29. Le modèle de l'agriculture de rente, historiquement centré sur l'arachide, coeur de l'agriculture Sénégalaise, s'est essoufflé. Les options de sortie proposées par les pouvoirs publics sont très parcellaires (Plan de Retour vers l'agriculture ou REVA, la Grande offensive pour l'agriculture, la nourriture et l'abondance ou GOANA) et ne permettent pas d'inverser les tendances lourdes de dépendance du pays aux importations (plus de 60%) et la faible insertion des jeunes dans l'agriculture. Le modèle de développement de l'agriculture Sénégalaise doit être réfléchi indépendamment des stratégies parcellaires et en tenant compte de la forte hétérogénéité spatiale.

30. Le développement de l'agriculture sénégalaise nécessite une bonne articulation entre le secteur agricole et les autres secteurs de développement économique du pays. Il suppose un investissement massif dans l'agro-alimentaire, le développement simultané des activités de service en milieu rural, une amélioration de la productivité et une meilleure connexion des bassins de production aux principaux pôles de consommation de la frange occidentale du Sénégal. Les investissements en milieu rural doivent miser sur le potentiel i) des filières émergentes à haute valeur ajoutée ; ii) des segments de transformation artisanale et semi- industrielle, iii) des micro-entreprises rurales.

### ***Replacer l'agriculture au coeur des politiques publiques***

31. La croissance démographique et la pression exercée par le nombre de jeunes qui arrivent annuellement sur le marché de l'emploi, près de 200 000 aujourd'hui (et 280 000 en 2025) et dont la majorité est constituée de ruraux, constituent des défis majeurs pour les politiques publiques.

32. Il apparaît indispensable de définir des priorités régionales et sectorielles mais surtout de cibler davantage les zones à fort potentiel agricole. Les résultats de cette étude ont montré des différences nettes entre les régions étudiées aussi bien du point de vue des potentialités, des contraintes que des opportunités à développer des activités génératrices de revenus pour les ménages ruraux. Par conséquent, une solution uniforme ne saurait procurer des résultats satisfaisants. La politique d'intervention publique devra nécessairement s'appuyer sur une définition de priorités régionales et spécifiques, impliquant diagnostics et concertation entre acteurs. La recherche doit jouer son rôle en proposant une meilleure compréhension des recompositions en cours mieux à même d'éclairer ces choix.

33. Pour que l'agriculture soit un secteur d'activité dynamique, pourvoyeur de revenus et source d'emplois il convient de la moderniser. Or, cette modernisation ne saurait se faire sans restructuration de l'exploitation agricole familiale, aujourd'hui très petite et peu viable, avec en moyenne 1 à ¼ ha par actif, des moyens techniques de production très limités et une grande vulnérabilité aux chocs climatiques et économiques. La faiblesse des revenus agricoles et ruraux limite les capacités d'accumulation et d'investissement. D'où l'importance de l'appui de l'Etat pour la promotion d'une politique inclusive de modernisation de l'agriculture, s'adressant au plus grand nombre, associant les acteurs concernés dès la phase de conception, et s'attachant à la réforme foncière et à l'amélioration de l'environnement de la production.

34. Les choix du gouvernement en matière d'appui aux ' entrepreneurs agricoles ', perceptible à travers de nombreuses mesures prises ces dernières années, notamment les décisions sur les dotations foncières au profit de fonctionnaires et/ou de privés riches, ou de mise en place de programmes spéciaux (maïs, manioc, bissap, riz, biocarburant.) semblent constituer une impasse car ils ne concernent justement pas la majorité des agriculteurs et leurs familles. La question des petits producteurs et de leur insertion dans l'économie globale est un défi majeur qui implique simultanément une véritable politique de modernisation et de reconversion, en favorisant par exemple la promotion d'autres activités et, notamment, les activités de transformation, qui offrent des opportunités d'accroissement de la valeur ajoutée en milieu rural. L'exemple des petites unités de production laitière de la région de Kolda illustre les opportunités d'un développement territorial valorisant les ressources locales. Cette approche territoriale doit s'articuler avec les approches régionales, par filières et par types d'exploitation citées précédemment. Elle est à même de mieux tenir compte des nouvelles réalités des campagnes sénégalaises révélées par ce programme d'étude et d'accompagner la transformation de l'économie rurale.